

A Bruxelles Woluwe - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

- Obligatoire
 - ✘ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
-

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ WMDS1223	Système urinaire, partie 1 	Olivier Devuyst (coord.) Isabelle Leclercq	Dominique Vanpee Franck Verschuren		x	
○ WMDS1224	Système respiratoire, partie 1 	Dominique Vanpee Franck Verschuren				

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ WMDS1116	Psychologie générale et médicale	Eric Constant Philippe de Timary Moïra Mikolajczak Sophie Symann (coord.)	PR [q2] [50h] [6 Crédits]	x		
○ WMDS1314	Séminaires de sciences humaines	Philippe de Timary Gérald Deschietere (coord.) Peter Verdée	PR [q1] [0h+40h] [2 Crédits]			x

○ Approche intégrée de la santé et de la maladie (14 crédits)

○ WMDS1115	Introduction à l'approche médicale et à la recherche scientifique	Nicolas Tajeddine (coord.) Dominique Vanpee	PR [q2] [30h+20h] [5 Crédits]	x		
○ WMDS1214	Introduction à la pratique médicale	Olivier Bernard Younes Fathallah (coord.)	PR [q1] [10h+40h] [3 Crédits]		x	
○ WMDS1332	Préparation au stage	Bruno Verstraete (coord.)	PR [q2] [12h] [2 Crédits]			x
○ WMDS1329	Stage d'observation en médecine générale (4 semaines)	Bruno Verstraete (coord.)	PR [q2] [] [4 Crédits]			x

○ Cours au choix (4 crédits)

Outre l'enseignement obligatoire, l'étudiant doit, au cours du 1er cycle, valider 4 crédits d'activités au choix (à raison de 2 cours valant chacun 2 ans). Ces activités consistent en cours au choix ou/et en monitorat. Outre l'enseignement obligatoire, l'étudiant doit, au cours du 2^e cycle, valider 4 crédits d'activités au choix. Ces activités consistent en cours au choix ou/et en monitorat. Toutes les activités d'étudiant chercheur peuvent être trouvées en suivant le lien: <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/chercheur.html>.

○ Liste des cours au choix

L'étudiant peut, s'il le désire, suivre un cours autre que ceux indiqués ci-dessous (cours des programmes de sciences biomédicales, pharmaceutiques ou de la santé publique, etc) moyennant l'accord préalable du président de son comité d'année.

⌘ WANES2111	Formation à la réanimation cardio-pulmonaire	Anda Loana Cismas Thierry Detaille Audrey Dieu Cornelia Genbrugge Laurent Houtekie David Kahn (coord.) Nassim Touil	PR [q1] [15h] [2 Crédits]	x	x	
⌘ WINTR2292	Exploration fonctionnelle pulmonaire	Giuseppe Liistro (coord.) Eric Marchand	PR [q2] [15h] [2 Crédits]			
⌘ WPEDI2140	Cardiologie pédiatrique	Catherine Barréa Karlien Carbonez Stéphane Moniotte Mieke Roggen (coord.)	PR [q1] [15h] [2 Crédits]			
⌘ WPNEU2110	Compléments de pneumologie	Antoine Froidure Sophie Gohy Sebahat Ocak Charles Pilette (coord.)	PR [q2] [15h] [2 Crédits]			
⌘ WGEMO2110	Génétique moléculaire médicale	Anne De Leener Raphaël Helaers Nicole Revencu Miikka Vikkula (coord.)				

Bloc
annuel

1 2 3

WMED1390	Culture(s), création et pratiques médicales (2e partie)	Pascale Champagne Cassian Minguet (coord.)	EN [q1] [15h+0h] [2 Crédits]	
----------	---	--	------------------------------	--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

◉ WMDS1109

Biologie moléculaire

Guido Bommer

MD1BA - 2e bloc annuel

o Approche intégrée de la santé et de la maladie

WMDS1214	Introduction à la pratique médicale	Olivier Bernard Younes Fathallah (coord.)	10 [q1] [10h +40h] [3 Crédits]
----------	-------------------------------------	---	---

o Cours au choix

Outre l'enseignement obligatoire, l'étudiant doit, au cours du 1er cycle, valider 4 crédits d'activités au choix (à raison de 2 cours valant chacun 2 crédits à répartir sur 2 ans). Ces activités consistent en cours au choix ou/et en monitorat. Outre l'enseignement obligatoire, l'étudiant doit, au cours du 1er cycle, valider 4 crédits d'activités au choix. Ces activités consistent en cours au choix ou/et en monitorat. Toutes les informations concernant l'activité étudiant chercheur peuvent être trouvées en suivant le lien: <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/mede/med/etudiant-chercheur.html>.

o Liste des cours au choix

L'étudiant peut, s'il le désire, suivre un cours autre que ceux indiqués ci-dessous (cours des programmes de sciences biomédicales, pharmaceutiques ou de la santé publique, etc) moyennant l'accord préalable du président de son comité d'année.

WANES2111	Formation à la réanimation cardio-pulmonaire	Anda Loana Cismas Thierry Detaille Audrey Dieu Cornelia Genbrugge Laurent Houtekie David Kahn (coord.) Nassim Touil	15 [q1] [15h] [2 Crédits]
-----------	--	---	---------------------------------

o Filière recherche

WMED1260	Bases de l'informatique dans le secteur de la santé	François Roucoux	15 [q1] [15h] [2 Crédits]
----------	---	------------------	---------------------------------

o Filière sciences humaines

WPSYC2190	Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte	Nicolas Zdanowicz	15 [q2] [15h] [2 Crédits]
WMED1290	Culture(s), création et pratiques médicales (1re partie)	Pascale Champagne Cassian Minguet (coord.)	15 [q2] [15h +0h] [2 Crédits]
WPSYC2143	Introduction à la psychosomatique - psychanalyse	Nicolas Zdanowicz	15 [q2] [15h] [2 Crédits]
WPSYC2144	Psychosomatique II : pathologies médicales fonctionnelles, psychothérapie systémique et comportementale	Thomas Dubois Denis Jacques (coord.)	15 [q2] [15h] [2 Crédits]

o Filière santé et société

WMED1264	Hygiène hospitalière	Christine Laurent	15 [q1] [15h] [2 Crédits]
----------	----------------------	-------------------	---------------------------------

o Etudiant moniteur

Après avoir effectué le 1er bloc annuel, l'étudiant peut participer à l'encadrement des étudiants pour les cours d'histologie, de biologie générale, d'anatomie humaine (après réussite de ce cours du 2e bloc).

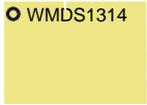
WISTO1950			
-----------	--	--	--

MD1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
-

o Approche

o WMDS1314



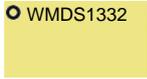
anté et de la maladie

Philippe de Timary
Gérald Deschietere
(coord.)

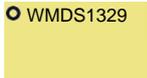
100 [q1]
[0h
+40h] [2
Crédits]

o Approche

o WMDS1332



o WMDS1329



o Cours au c

Outre l'enseigne
de 2 cours valan
Outre l'enseigne
activités consiste
chercheur peuve
[chercheur.html](#) .

o Liste des co

L'étudiant peut,
sciences biomé
de son comité c

o WANES2111



WPSYC2144	Psychosomatique II : pathologies médicales fonctionnelles, psychothérapie systémique et comportementale	Thomas Dubois Denis Jacques (coord.)	ES [q2] [15h] [2 Crédits]
-----------	---	---	---------------------------------

❖ Filière santé et société

WMED1264	Hygiène hospitalière	Christine Laurent	ES [q1] [15h] [2 Crédits]
----------	----------------------	-------------------	---------------------------------

❖ Etudiant moniteur

Après avoir effectué le 1er bloc annuel, l'étudiant peut participer à l'encadrement des étudiants pour les cours d'histologie, de biologie générale, d'anatomie humaine (après réussite de ce cours du 2e bloc).

WISTO1950	Monitorat d'histologie générale	Marie Boucquey (coord.) Aline Gits (coord.)	ES [q1] [20h] [2 Crédits]
WISTO1954	Monitorat d'histologie normale des systèmes I	Isabelle Leclercq (coord.) Laurent Wallemme (coord.)	ES [q2] [20h] [2 Crédits]
WANAT1953	Monitorat d'anatomie humaine (MED13BA)	Antoine Chretien (coord.)	ES [q1+q2] [20h] [2 Crédits]

❖ Stage d'été facultatif

L'étudiant qui le souhaite peut faire un stage durant les vacances d'été. Ce stage qui s'effectue sur initiative personnelle n'est donc pas prévu au programme obligatoire de l'étudiant et aucune organisation n'est prise en charge par la faculté. Il doit cependant remplir une convention. Voir les informations à l'adresse https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/mede/med/stages.html#Stage_facultatif

MD1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel

Entité

Entité de la structure	SSS/MEDE/MED
Dénomination	Ecole de médecine (MED)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	MED
Adresse de l'entité	Avenue Mounier 50 - bte B1.50.06 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 50 20

Responsable académique du programme: [Christophe Beauloye](#)

Jury

- Présidente de jury de bachelier - Prof. Catherine Behets: president-bac-med@uclouvain.be
- Secrétaire de jury de bachelier : Prof. Christophe Pierreux: president-bac-med@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Personne de contact de la 1re année de bachelier: secretariat-bac1-mede@uclouvain.be
- Personne de contact pour les 2e et 3e blocs annuels de bachelier: secretariat-med@uclouvain.be
- Directrice administrative de la faculté de médecine et de médecine dentaire: [Gaelle Fransman](#)
- Conseillère aux études: [Sandrine Ntamashimikiro](#)